

Neuchâtel Est

Titre du mandat : Rendre plus accueillante la zone de liberté pour chiens des Favarges

Mandant : Christian Giroud

Commentaires : L'Office des Parcs et Promenades devrait être à même d'effectuer plusieurs des tâches mentionnées

Neuchâtel, le 3 septembre 2024

Résumé du mandat, explications

La ville de Neuchâtel met à disposition 6 zones engazonnées à nos amis à 4 pattes pour laisser les chiens gambader et se dépenser en toute liberté.

Ces zones sont réparties dans les différents quartiers de la ville. Elles sont de surfaces très inégales et sont aussi inégalement équipées, donnant accès ou non au lac et ses éventuelles cyanobactéries.

Ces zones seraient plus attractives si elles disposaient toutes d'un accès à l'eau potable, d'une zone ombragée et de quelques bancs à l'ombre et au soleil.

Un pourtour sécurisé serait aussi très apprécié. Toutes ces zones disposent sur place ou à proximité de poubelles pour collecter les déjections des chiens et d'autres déchets ménagers.

Par exemple, la zone du Chanet dispose d'une fontaine et d'arbres mais d'aucun banc. Elle est aussi entourée en partie d'une barrière.

La zone de liberté du Nid du Crô dispose d'arbres, de bancs au soleil et à l'ombre (peu), elle est bien délimitée, n'a pas de point d'eau potable mais donne accès au lac aux chiens de grande taille par le biais de gros rochers difficilement empruntables par de petits chiens et des maîtres à faible mobilité.

En ce qui concerne la petite zone de liberté attribuée à Neuchâtel Est, à savoir celle des « Favarges » à proximité de Monruz et du Palafitte, ses habitués auront constaté qu'elle est partiellement entourée d'une barrière et d'une haie basse mais totalement dépourvue de fontaine, d'arbres, d'ombre et de bancs. Au milieu trône un petit saule et un petit arbre artificiel coiffé d'une ampoule !

L'accès ouest est souvent marécageux et la sortie sud-est est pourvue d'une éminence qui masque la vue et qui permet aux chiens d'accéder trop facilement aux zones piétonnes voisines utilisées par les pique-niqueurs, les promeneurs et joggeurs qui vont du Palafitte au Laténium.

Nous proposons

- 1) d'équiper la sortie sud-est d'un modeste portail
- 2) de planter quelques arbres de taille modeste mais développant un ombrage suffisant, des arbres capables de se développer sur toit d'une tranchée couverte d'autoroute
- 3) d'ajouter quelques bancs
- 4) d'assécher l'accès ouest
- 5) d'ajouter dans la mesure du possible un accès à l'eau potable (fontaine)

Délai : d'ici fin 2024

Budget : 3 arbres à 1000.- un portail à 1000.- 2 bancs à 300.- (env. 5000.- au total sans l'accès à l'eau)

Annexe : 1 photo des lieux (Fig. 1)

Figure 1. Zone de liberté des chiens des Favarges, Neuchâtel Est

